

ATELIER DE RESTAURATION DU LIVRE - 2025-2026

OBJECTIF Approfondir ses compétences en restauration du livre

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les objectifs de développement des compétences professionnelles sont fixés individuellement avec chaque stagiaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes bases en restauration du livre (1^{ère} et 2^{ème} années de restauration du livre à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

54 heures en présentiel

9 lundis ou 9 mardis, de 10h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00, au rythme d'une journée par mois, (hors vacances scolaires zone C)

ou

72 heures en présentiel (3 journées consécutives supplémentaires en février aux mêmes horaires).

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 10

PRIX : 850 € (9 ateliers)

Formation professionnelle : 1.120 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir des livres anciens et prévoir des achats de fournitures (20-50 €)

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Accompagnement des élèves dans la restauration des livres qu'ils apportent. Le travail se fait sur des ouvrages anciens du XVII^e au XX^e siècle. La variété des œuvres apportées et les échanges entre formateur et élèves contribuent à évoluer rapidement.

Réparations des coins, des mors, des coiffes, tranchefiles sur cuir, sur papier, sur percaline. Mise au ton. Rappels d'histoire du livre. Philosophie de la restauration : limites d'intervention. Réflexion sur la méthode à employer, sur la faisabilité de la restauration.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire.

Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Michel MARCHESSEAU

10 ans d'expérience professionnelle aux Archives Nationales, puis à la Bibliothèque Sainte Geneviève, comme restaurateur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation. Évaluation initiale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté des outils et matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des restaurations.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)